PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE 2025

30.11.2025 MAISON REGIONALE DES SPORTS – TOMBLAINE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et des procès-verbaux de l'assemblée Générale Extraordinaire et Elective du 11 janvier 2025
3. Rapport moral de la présidente
4. Rapport du secrétaire
5. Rapport des activités sportives
6. Rapport de gestion – exercice 2024/2025
7. Présentation du Budget de l'exercice 2025/2026
8. Adoption des résolutions
9. Présentation BPJEPS rentrée 2026
10. Qualiclub
11. Interventions des personnalités
12. Récompenses

PROCES VERBAL

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

A la clôture du contrôle des mandats, le nombre de clubs présents est de 93 (60% des clubs affiliés). Ils représentent 31645 membres (79% des licenciés)
La présidente Agnès LICHTLE ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h00.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et des procès-verbaux de l'assemblée Générale Extraordinaire et Elective du 11 janvier 2025

Le PV de l'AG ordinaire et les PV de l'AG extra-ordinaire et élective du 11 janvier 2025 sont adoptés à l'unanimité

3. Rapport moral de la présidente (Agnès LICHTLE)

La présidente rend hommage aux personnes disparues durant la saison 2024-2025 :

- Georges Grossmann, dirigeant, Illzach
- Marie-Christine Jud-Schittly, technicienne et secrétaire, Altkirch
- Véronique Oberlin, secrétaire, Wittelsheim
- Mickaël Emo, vice-président de club, Yutz
- Bernard Hesse, entraîneur et juge GAF, Yutz
- Christian Hoch, président de club et entraîneur GAM, Yutz
- Michel Henrion, président de club, Hagondange
- Jacqueline Rossdeutsch, créatrice de la section féminine, Sausheim
- Jeannine Konias, entraîneure, Obernai
- Walter Kreim, ancien président, Dannemarie

Elle remercie l'ensemble des personnalités et partenaires présents et notamment Mme SPINNER, présidente d'honneur.

Elle met à l'honneur Gaël MEYER, ancien CTS Grand Est récemment nommé DTN à la FFG.

Elle rappelle les principales satisfactions de la saison 24-25 et notamment :

- L'accueil de multiples compétitions nationales
- Le record historique de licences (40080)
- Les excellents résultats obtenus dans la plupart des disciplines
- La dynamique en place autour du projet régional 25-28 « Une gymnastique pour tous inclusive et éthique »
- La mise en place d'un nouveau site internet

Elle termine son propos en présentant et remerciant l'ensemble de l'équipe salariée du comité régional.

4. Rapport du secrétaire (Cyrille VINCENT - Secrétaire)

Le secrétaire dresse le bilan de la saison écoulée et souligne un record historique du nombre de licenciés, avec 40 080 licenciés en 2024-2025, contre 39 025 lors de la saison précédente. Cette progression est le reflet de l'attractivité des disciplines gymniques et du travail de structuration mené au sein des clubs.

Il rappelle que la nouvelle équipe régionale, élue en janvier 2025, s'est immédiatement mise au travail autour d'un projet régional 2025-2028, intitulé « Une gymnastique pour tous, inclusive et éthique », structuré autour de quatre axes prioritaires :

- les activités gymniques,
- le haut niveau,
- la formation,
- le territoire.

Le secrétaire présente ensuite la situation des clubs et des licenciés :

- 155 clubs sont affiliés en 2024-2025, contre 156 lors de la saison précédente
- le nombre total de licences s'élève à 40 080, soit une augmentation de 1 055 licences.

Sur le plan statutaire, il indique que

- le Comité Directeur s'est réuni à quatre reprises, dont deux réunions en présentiel (Nancy et Strasbourg) et deux en visioconférence ;
- le Bureau régional s'est réuni six fois en visioconférence entre janvier et juin 2025.

Il précise que les commissions et comités techniques ont été relancés, avec notamment la remise en activité du Comité Technique Parkour.

Il souligne le renforcement de l'articulation entre le niveau régional et le niveau fédéral, avec la présence de trois membres du Bureau régional au sein du Comité Directeur fédéral.

Il insiste sur le rôle essentiel des comités départementaux, véritables relais de proximité, dont l'implication garantit la cohésion territoriale et la mise en œuvre opérationnelle du projet régional. Il leur adresse des remerciements appuyés pour leur engagement constant.

Il présente une innovation importante avec l'expérimentation de la régionalisation du Projet Sportif Fédéral (PSF), s'appuyant sur une mobilisation renforcée des comités départementaux et de la commission territoriale régionale.

5. Rapport des activités sportives (Stéphane KONIECZNY - DTRG, Chantal SUAREZ – VP Formation, Ludovic GERARDIN – VP Haut Niveau, Sophie HUBSCH – VP Ethique)

Le rapport est présenté par le Délégué Technique Régional Général (DTRG), qui expose le bilan des actions menées au cours de la saison 2024-2025.

Univers compétitif (Stéphane KONIECZNY – DTRG)
Le Comité Régional Grand Est de Gymnastique a organisé, au cours de la saison, un volume important de compétitions, témoignant du dynamisme sportif régional.
Au total, 44 événements compétitifs ont été organisés, répartis comme suit :

- 27 championnats interdépartementaux,
- 16 championnats régionaux,
- 1 championnat interrégional.

Ces compétitions ont concerné l'ensemble des disciplines gymniques et ont mobilisé clubs, officiels, juges et bénévoles sur l'ensemble du territoire régional.

Engagements sportifs – Individuels et équipes (Stéphane KONIECZNY – DTRG)
Le rapport met en évidence une augmentation globale des engagements, traduisant une pratique compétitive soutenue.

Résultats nationaux – Titres de champions de France (Stéphane KONIECZNY – DTRG)
Le DTRG présente ensuite les titres de champions de France obtenus par les clubs et les gymnastes du Grand Est dans de nombreuses disciplines.

Ces résultats témoignent de la qualité de la formation, de l'encadrement technique et de la structuration des parcours de performance au sein des clubs du territoire.

Formation (Chantal SUAREZ, VP Formation)
La saison confirme une forte mobilisation des juges dans l'ensemble des disciplines, avec un nombre important de formations et de recyclages organisés, garantissant le bon déroulement des compétitions à tous les niveaux.

La formation des cadres connaît une bonne dynamique dans tous les secteurs

La formation professionnelle CQP Instructeur Fitness, organisée par l'organisme EST FORM GYM, s'est déroulée sur deux sites (Metz et Nancy), avec une participation significative des stagiaires, contribuant à la professionnalisation de l'encadrement et à un bénéfice financier pour l'organisme de formation.

Activités de loisirs et de développement (Stéphane KONIECZNY – DTRG)
Les actions Baby Gym (Flipeo Funny Days) ont été particulièrement développées avec pour objectifs la création d'événements récurrents, la structuration d'un réseau de référents départementaux et le renforcement des échanges entre animateurs.

La saison a notamment été marquée par la mobilisation du Comité Régional et des clubs lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, ainsi que par la finalisation de l'application Baby Gym par la FFG (à destination des animateurs recyclés et l'organisation de formations continues régionales.

Gym+ et sport-santé (Stéphane KONIECZNY – DTRG)

Le dispositif Gym+ poursuit son développement, avec :

- un accompagnement des clubs vers la labellisation Gym+
- des partenariats institutionnels (CROS Grand Est, Ligue des Mamans)
- des actions en direction des publics seniors et en structures médico-sociales.
- des projets spécifiques, tels que Vélo Gym+, expérimentés dans plusieurs établissements, ouvrant des perspectives de développement sur d'autres territoires.

Haut-Niveau (Ludovic GERARDIN, VP Haut Niveau)

Le secteur Haut Niveau poursuit quatre objectifs principaux :

- Détecter et accompagner les jeunes talents vers le haut niveau,
- Accompagner les clubs engagés dans une démarche de performance,
- Optimiser le fonctionnement des structures identifiées du PPF, incluant pôles, centres d'entraînement et clubs formateurs,
- Soutenir les gymnastes inscrits dans le PPF, tant sur le plan sportif que structurel.

Pour la saison 2024-2025 :

- 51 actions ont été organisées, complétées par 9 actions spécifiques du collectif Avenir, concernant les disciplines GAM, GAF, GR et Trampoline.
- Ces actions ont mobilisé 867 stagiaires, auxquels s'ajoutent 223 gymnastes lors de regroupements spécifiques.

Ces chiffres témoignent d'une stabilité élevée de l'activité PAS, confirmant l'attractivité et la pertinence des dispositifs mis en place.

- 22 clubs formateurs sont identifiés : 5 clubs en GAM, 9 clubs en GAF, 4 clubs en GR, 3 clubs en Trampoline, 1 club en Tumbling.

Le Vice-président présente ensuite les centres d'entraînement régionaux, éléments structurants du dispositif Haut Niveau :

- Pôle Espoir GR – Strasbourg
  - Effectif : 11 gymnastes,
  - Encadrement : entraîneurs à temps plein et partiel,
  - Localisation : CREPS de Strasbourg.
- Dispositif DRA GAM – Tomblaine,
  - Effectif : 8 gymnastes,
  - Encadrement technique dédié,
  - Appui du CREPS de Nancy et du club formateur de Tomblaine.
- Centre d'Entraînement Acrobatique Trampoline – Metz,
  - Effectif : 9 gymnastes,
  - Structuration en lien avec les clubs formateurs,

- Soutien financier conjoint du Comité Départemental, de la Fédération et des collectivités.

Le Comité Régional poursuit sa politique d'aide directe aux athlètes.

- Pour la saison 2024-2025 :
  - 81 gymnastes ont bénéficié d'une aide, issus de 26 clubs.

Cette augmentation significative du nombre de bénéficiaires illustre la volonté régionale de soutenir davantage les parcours individuels, en complément des structures collectives.

<u>Ethique (Sophie HUBSCH, VP Ethique)</u>

La Vice-présidente rappelle que la politique éthique régionale vise à :

- Garantir l'accès à la pratique pour chaque individu, quels que soient son âge, son niveau ou ses spécificités,
- Faire des clubs des lieux accueillants, sécurisés et respectueux pour l'ensemble des publics,
- Promouvoir une gymnastique fondée sur des valeurs de respect, d'inclusion et de bienveillance.

L'éthique est présentée comme un axe structurant et transversal, irrigant l'ensemble des actions du Comité Régional.

Au cours de la saison, un webinaire Gym et Handicap à destination des clubs du Grand Est a été organisé.

Un espace dédié à l'éthique a été développé sur le site internet du Comité Régional.
Il comprend notamment :

- une définition claire des valeurs éthiques,
- une clarification des différents types de violences,
- une webographie orientant vers les ressources de la Fédération Française de Gymnastique et des services Jeunesse et Sports.

La Vice-présidente présente les outils mis à disposition des clubs afin de les accompagner concrètement dans leur démarche éthique.

- Un formulaire de contact dédié a été mis en place. Il permet aux clubs et aux licenciés :
  - de poser des questions,
  - de signaler des situations préoccupantes, tout en garantissant un transfert rapide et sécurisé des informations vers le référent intégrité régional.

- Une boîte à outils Éthique est en cours de déploiement.
  - Elle constitue un document de travail destiné aux dirigeants et regroupe l'ensemble des documents pratiques nécessaires à la mise en place d'une politique de prévention efficace au sein des structures.

6. Rapport de gestion – exercice 2024/2025 (Guillaume OUDOIRE – Trésorier)

L'exercice 2024-2025 se caractérise par une activité soutenue et une situation financière saine, malgré un contexte d'augmentation des charges.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

- Produits d'exploitation : 1 278 000 € environ, en hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent,
- Résultat de l'exercice : excédent de 116 384 €, représentant 9,11 % du chiffre d'affaires,
- Fonds propres : environ 607 000 €, permettant de consolider durablement la structure régionale.

Le trésorier précise que l'augmentation des produits est principalement liée à :

- la hausse du nombre de licenciés (+1 055 licences), générant un produit supplémentaire,
- le développement de la formation professionnelle, notamment le CQP Instructeur Fitness, avec 54 stagiaires, représentant une augmentation significative des recettes,
- la diversification des ressources issues des compétitions, des formations et des activités annexes.

Ces éléments contribuent à une structure de recettes plus équilibrée, moins dépendante d'une seule source de financement.

Le trésorier souligne que l'exercice est marqué par une augmentation maîtrisée des charges, résultant notamment de :

- l'augmentation de la masse salariale du Comité Régional,
- le renouvellement complet du matériel informatique dédié aux compétitions pour les trois antennes régionales,
- l'augmentation des aides financières aux structures du haut niveau (pôles, centres d'entraînement, clubs formateurs),
- la revalorisation du taux horaire des formateurs des formations fédérales,
- la location de salles spécifiques pour certaines structures d'entraînement,
- la constitution de provisions pour l'aide à l'emploi au bénéfice des clubs (BPJEPS).

Le total des charges nouvelles est évalué à environ 112 000 € sur l'exercice.

Le trésorier précise que le résultat excédentaire ne constitue pas une fin en soi, mais permet :

- de sécuriser la trésorerie,
- d'anticiper les investissements futurs,
- de faire face aux aléas liés à l'évolution des charges.

Il est rappelé que l'excédent de 116 384 € est proposé à l'affectation au compte "Report à nouveau".

Concernant l'emprunt contracté dans le cadre du Prêt Garanti par l'État (PGE) :

- la fin de l'emprunt est prévue au 20 juin 2027,
- le capital restant dû au 31 août 2025 s'élève à 49 209 €,
- le capital déjà amorti représente 77 790 €.

La trésorerie disponible permet d'assurer le remboursement de cet emprunt dans de bonnes conditions.

7. Présentation du Budget de l'exercice 2025/2026 (Guillaume OUDOIRE – Trésorier)

Le trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2025-2026, établi à l'équilibre, pour un montant global de 1 175 020 € en charges et en produits.
Les grandes orientations budgétaires sont :

- la poursuite des investissements dans le haut niveau,
- la constitution de provisions pour l'aide à la formation professionnelle au bénéfice des clubs (BPJEPS).
- une gestion prudente des charges de fonctionnement.

8. Adoption des résolutions (Cyrille VINCENT – Secrétaire)

Le secrétaire propose aux votes les 4 résolutions suivantes :

- Résolution n°1 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de son trésorier relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, approuve les comptes de cet exercice qui se solde par un excédent global de 116 384,66 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne au trésorier quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
  - **Voix pour : 30668**
  - **Voix contre : 0**

- Résolution n°2 : L'assemblée générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un excédent de 116 384,66 euros intégralement au compte « Report à Nouveau ».
  - **Voix pour : 30103**
  - **Voix contre : 0**

- Résolution n°3 : En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2025-2026, tel qu'il a été présenté.
  - **Voix pour : 30092**
  - **Voix contre : 11**

- Résolution n°4 : L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des Procès-Verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.
  - **Voix pour : 30103**
  - **Voix contre : 0**

9. Présentation BPJEPS rentrée 2026 (Chantal SUAREZ, VP Formation)

La Vice-Présidente présente l'état d'avancement du projet BPJEPS Disciplines Gymniques pour la période 2026-2027.

Il est indiqué que le dossier d'habilitation est en cours, avec un dépôt et une instruction prévue à partir de janvier 2026. Ce projet vise à répondre aux besoins exprimés par les clubs du territoire, identifiés notamment à travers une enquête menée en mars 2025.

L'organisation de la formation repose sur une offre clé en main, dans laquelle le Comité Régional prend en charge l'hébergement et la restauration, afin de faciliter l'accès à la formation pour les stagiaires.

Le coût des frais annexes est annoncé comme particulièrement attractif, rendu possible grâce à un partenariat entre la Fédération Française de Gymnastique et l'Agglomération de Mulhouse (M2A).

Enfin, un accompagnement spécifique des clubs et des stagiaires dans les démarches de financement est prévu, notamment grâce à la proximité opérationnelle entre l'AFDAS et le Comité Régional Grand Est de Gymnastique.

Ce projet BPJEPS s'inscrit dans une volonté affirmée de répondre aux besoins en encadrement qualifié des clubs et de renforcer l'attractivité des métiers de la gymnastique sur le territoire.

10. Qualiclub (Jacques LECLERC, VP Labellisation)

Le Vice-Président présente le bilan et les perspectives du dispositif QUALICLUB, outil fédéral de labellisation des clubs, visant à structurer, professionnaliser et valoriser les associations gymniques.

Il indique que la Commission Nationale de Labellisation (CNL) et le Bureau fédéral ont décidé de proroger d'un an l'ensemble des certifications QUALICLUB arrivant à échéance au 31 août 2025, soit celles obtenues lors de la campagne 2020-2021.

Il précise que la CNL travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle version du dispositif QUALICLUB, dont la mise en œuvre interviendra ultérieurement.
Dans cette phase transitoire :

- les demandes de labels OR et ARGENT pourront être déposées sur la plateforme fédérale jusqu'à fin février 2026, pour une instruction par la CNL en mars 2026 ;
- les demandes de label BRONZE continueront à être instruites par la Commission Régionale de Labellisation (CRL) jusqu'à juin 2026.

Le vice-président indique que :

- 43 % des clubs sont certifiés QUALICLUB (42 Bronze, 13 Argent, 12 Or, 11 Gym+, 17 BabyGym)
- 57 % des clubs ne sont pas encore certifiés.

Ces données mettent en évidence une marge de progression importante, tout en confirmant l'ancrage progressif du dispositif sur le territoire.

Le Vice-Président met en avant la mise à l'honneur des clubs certifiés au titre de la saison 2024-2025, qu'il s'agisse de premières certifications ou de renouvellements.

Il souligne que cette reconnaissance vise à :

- Valoriser l'engagement des dirigeants bénévoles,
- Encourager la structuration administrative et sportive,
- Améliorer la qualité de l'accueil et de l'encadrement.

11. Interventions des personnalités

- Yves EHRMANN (Vice-Président CROS Grand Est)

Le Vice-Président excuse le Président Jean-Marc HASS BECKER retenu par d'autres obligations. Il remercie et félicite le Comité Régional Grand Est de Gymnastique pour l'excellente tenue de cette Assemblée Générale. Il développe les axes prioritaires du CROS Grand Est et notamment en cette saison le plaidoyer porté par le CNOSF « Faire du sport une grande cause municipale »

- Henry LEMOINE (Conseiller Régional Grand Est)

M.LEMOINE excuse le Président Franck LEROY retenu par d'autres obligations. Il remercie et félicite le Comité Régional Grand Est de Gymnastique pour l'excellent déroulement de cette Assemblée Générale et pour la bonne santé financière.
Il rappelle le soutien réaffirmé du Conseil Régional Grand Est dans le cadre de la convention pluriannuelle.

- Mickaël DEROUBAIX (Vice-Président FFG)

Le Vice-Président excuse Dominique MERIEUX, présidente de la FFG, retenue par d'autres obligations. Il salue la dynamique du Grand Est, marquée par le franchissement des 40 000 licenciés et l'accueil de nombreuses finales nationales, témoins de la vitalité régionale.
Il présente les orientations de la nouvelle équipe fédérale, engagée depuis dix mois dans une transformation fondée sur la co-construction, la cohésion et la modernisation. Malgré un contexte budgétaire contraint, la Fédération maintient le gel du coût de la licence afin de préserver l'accessibilité.
Il détaille les priorités fédérales : sécurité des pratiques, formation, haut niveau, éthique et équité territoriale. Des avancées sont mises en avant en matière d'éthique, de formation, de numérisation et de rénovation des outils fédéraux, dont QUALICLUB. La Fédération souhaite moderniser les compétitions tout en développant fortement les pratiques non compétitives et inclusives.
Il conclut sur la nécessité d'une synergie clubs–territoires–Fédération pour faire grandir la gymnastique, partout et pour tous.

12. Récompenses

La Présidente Agnès LICHTLE procède à la remise des récompenses fédérales.

La plaquette fédérale a été remise à :

- Joëlle Herrmann, Avenir Colmar,
- Charles Muzzolini, Avenir Sportif Ouvrier de Talange.

La médaille d'or fédérale à :

- Guy Bey, Strasbourg Rythmic Club,
- Evelyne Padilla, Strasbourg Rythmic Club,
- Anne-Sophie Sbinnen, Strasbourg Rythmic Club,
- Sylviane Sutter, Espérance Mollau,
- Frédéric Ternier, Espérance Mollau,
- Ludovic Thomas, Club Gymnique de Lamarche,
- Chantal Suarez, Union Sportive Forbach Gymnastique et Danse Forbach.

La Présidente Agnès LICHTLE clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h30 et invite les personnes présentes à un temps de convivialité.

Cyrille VINCENT
Secrétaire



Agnès LICHTLE
Présidente

